

BEAUSOBRE IV

THÉÂTRE, AREMS, COV

MORGES (VD)
BÂTIMENT



Source : Morges Avenir - <https://www.morgesavenir.ch/projets/aujourd'hui/beausobre-iv-253>

Présentation du projet

Le quartier de Beausobre est situé dans la zone d'utilité publique de la ville de Morges. Le complexe se compose d'une salle de spectacle bâtie sur deux niveaux ayant une capacité de 850 fauteuils, d'un hall d'accueil, de locaux de services, locaux techniques, loges, sanitaires, locaux administratifs, d'un foyer, d'un restaurant pouvant accueillir une centaine de couverts et du conservatoire de musique de l'Ouest Vaudois (COV). S'inscrivant dans le cadre de la rénovation globale du site, le projet porte sur la restructuration du bâtiment BIV ainsi que sur la création d'un nouveau bâtiment, qui abritera l'administration du théâtre et de nouveaux locaux pour le conservatoire de musique de l'Ouest Vaudois (COV).

Maître de l'Ouvrage

Ville de Morges

Bureau d'architecture

a-rr architectes SA

Mise en exploitation

2020-2021

Coût de construction

CHF 18'500'000

Coût des installations électriques

CHF 1'300'000

Prestations réalisées

Mandat d'étude « CFC 293 ingénieur électricien » complet
100% des prestations ordinaires selon la norme SIA 108

Programme de construction

- ⚡ Rafraîchissement de la salle de spectacle
- ⚡ Restructuration et réaménagement du hall d'accueil
- ⚡ Démolition des locaux administratifs existants
- ⚡ Construction d'un nouveau bâtiment abritant les bureaux administratifs, les salles de réunion, la cafétéria, les locaux techniques et les sanitaires
- ⚡ Création d'une cantine et d'une cuisine pouvant accueillir environ 400 places sur 2 services pour l'AREMS (accueil et restauration pour enfants en milieu scolaire)
- ⚡ Restructuration du restaurant, permettant de passer à 120-140 couverts avec cuisine commune à l'AREMS.
- ⚡ Rafraîchissement du Conservatoire de musique de l'Ouest Vaudois

Spécificités du projet

- ⚡ Installations photovoltaïques
- ⚡ Standard énergétique répondant à la norme SIA 387/4, labellisée Minergie